

OPTIMUS 400/800

Motoréducteur pour portails battants

Mode d'emploi 16.06.001.002



Veillez lire attentivement ce mode d'emploi avant le montage.

Il y a lieu tout d'abord de tenir compte des directives et règles à respecter en matière de sécurité.

Les portes placées avant 01.11.2000 ou 01-06-2001 doivent satisfaire aux obligations concernant la sécurité et la santé parues dans le BGR 232.

Les portes mises en service après cette date doivent être conformes aux Normes Européennes suivants :

- à partir du 01-11-2000 suivant **DIN EN 12604 / 12605**
- à partir du 01-06-2001 suivant **DIN EN 12453 / 12445**

La date de la mise en service de l'installation est déterminante!

1. Description

Le mécanisme d'entraînement du type Optimus se compose d'un boîtier en tôle résistant à l'eau, fermé par un couvercle étanche en aluminium. Ce boîtier renferme un engrenage à vis sans fin auto-freinant spécial, un accouplement à friction réglable en continu (en fonction du couple requis), des interrupteurs de fin de course incorporés et d'un moteur triphasé 230/400 V.

L'équipement standard comporte un bras articulé avec entraîneur de porte.

Un verrouillage supplémentaire n'est pas requis, en raison de la fonction auto-freinante du motoréducteur.

En cas de panne de courant, le bras articulé droit peut être déverrouillé manuellement afin d'ouvrir le portail.

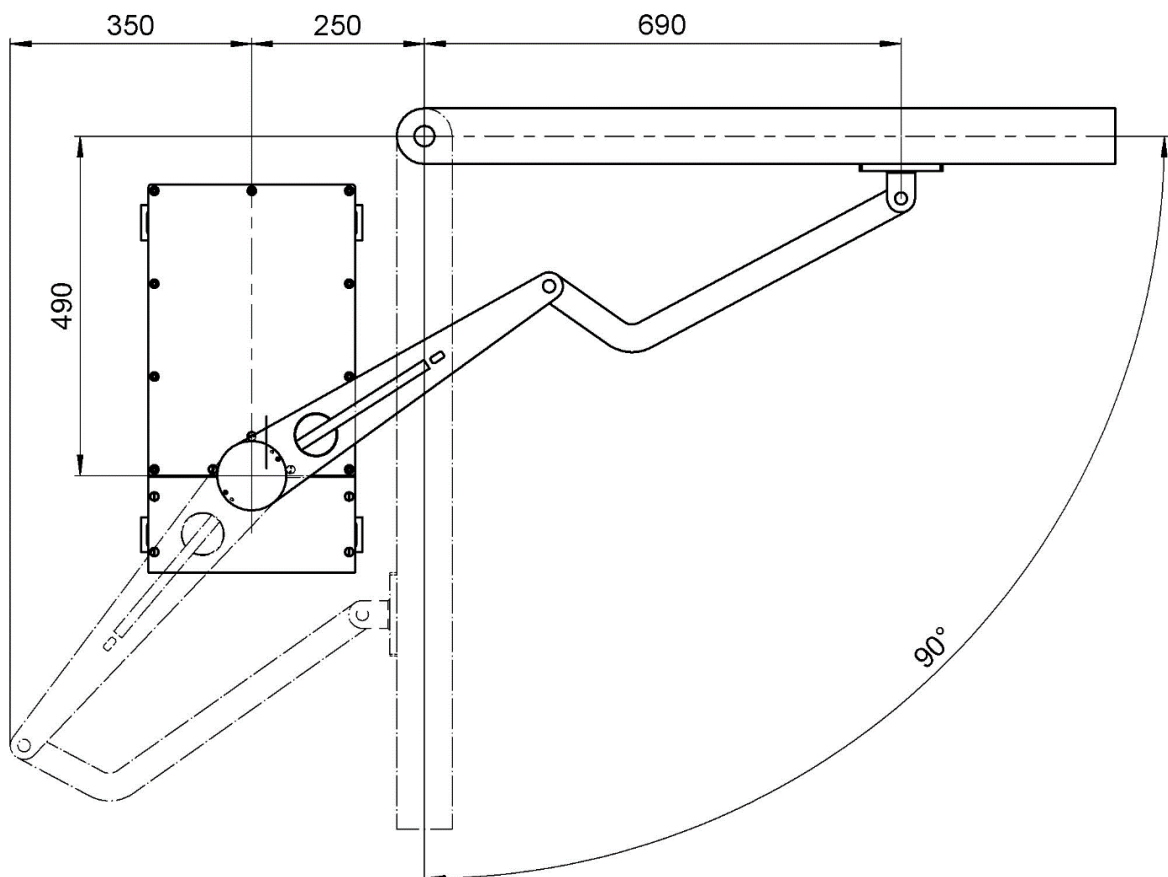
2. Montage

Le motoréducteur peut être monté sous le sol, au-dessus ou moyennant une légère adaptation être monté au plafond.

Le montage doit être effectué selon les dimensions ci-dessous; tout autre montage peut influencer le fonctionnement du motoréducteur.

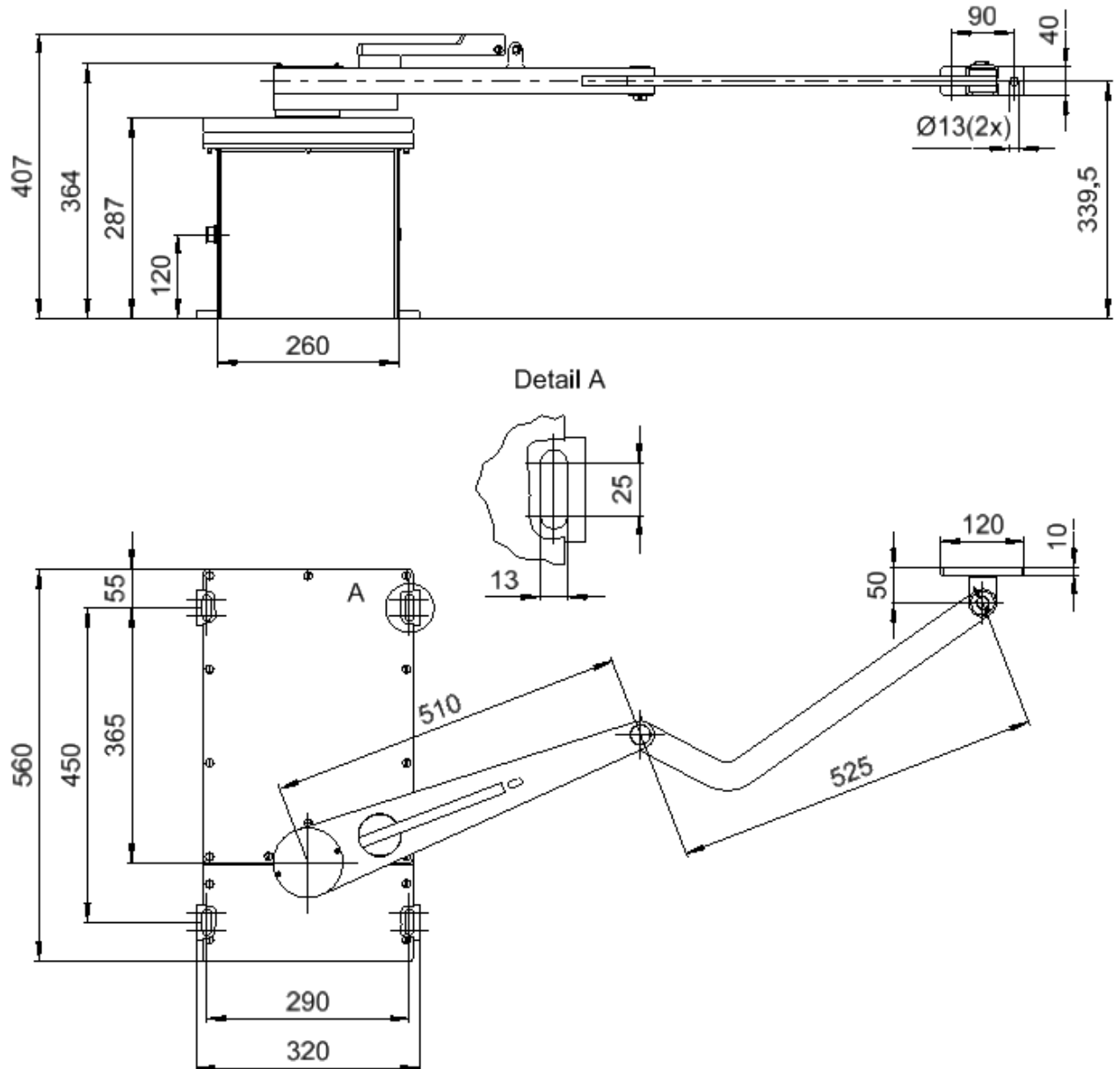
Lors de tout déplacement du motoréducteur autour de l'axe d'entraînement, les deux points de rotation doivent être à tout prix conservés.

Pour les portails à deux battants, chaque battant doit être équipé d'un motoréducteur; ils peuvent être commandés séparément ou ensemble (moyennant bien sûr une commande adaptée).



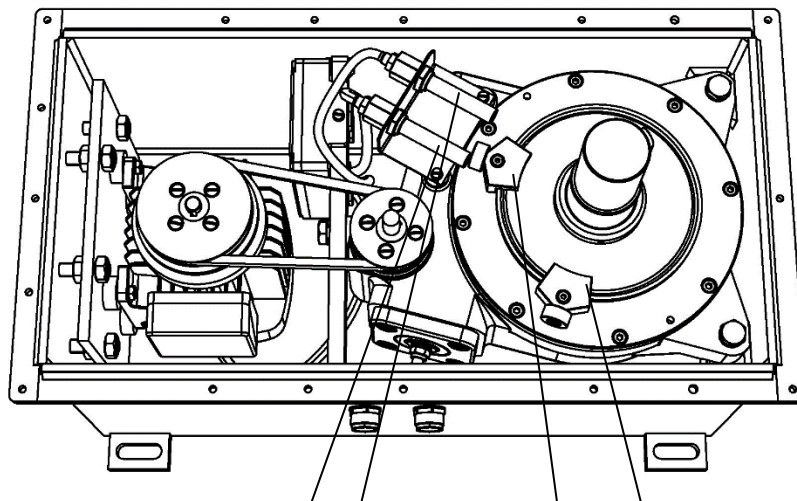


2. Montage



3. Réglage de fin de course

Après montage, il y a lieu de procéder au réglage de fin de course par déplacement et fixation des cames de fin de course (2).



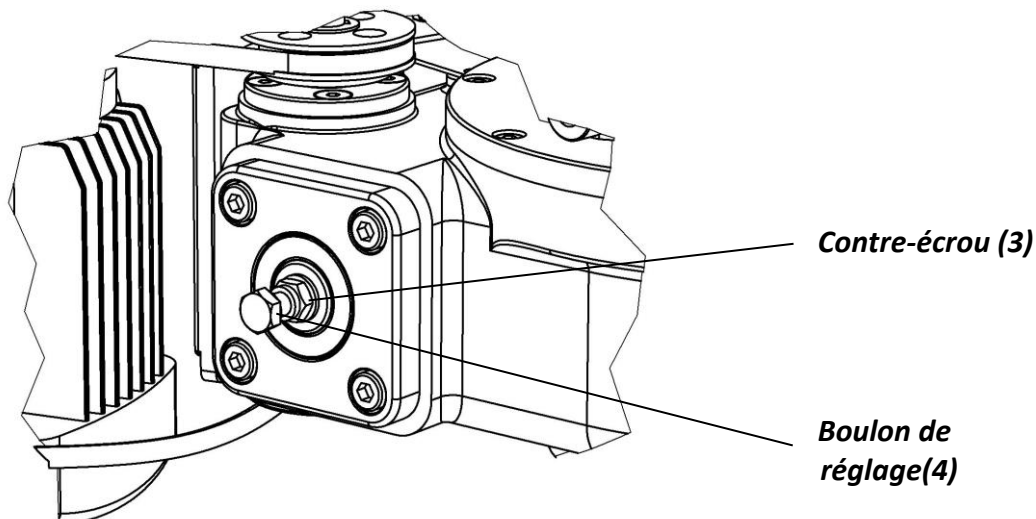
Contacteurs de fin de course (1) Cames de fin de course (2)

4. Réglage de l'accouplement à friction

Le réglage de l'accouplement à friction s'effectue comme suit :

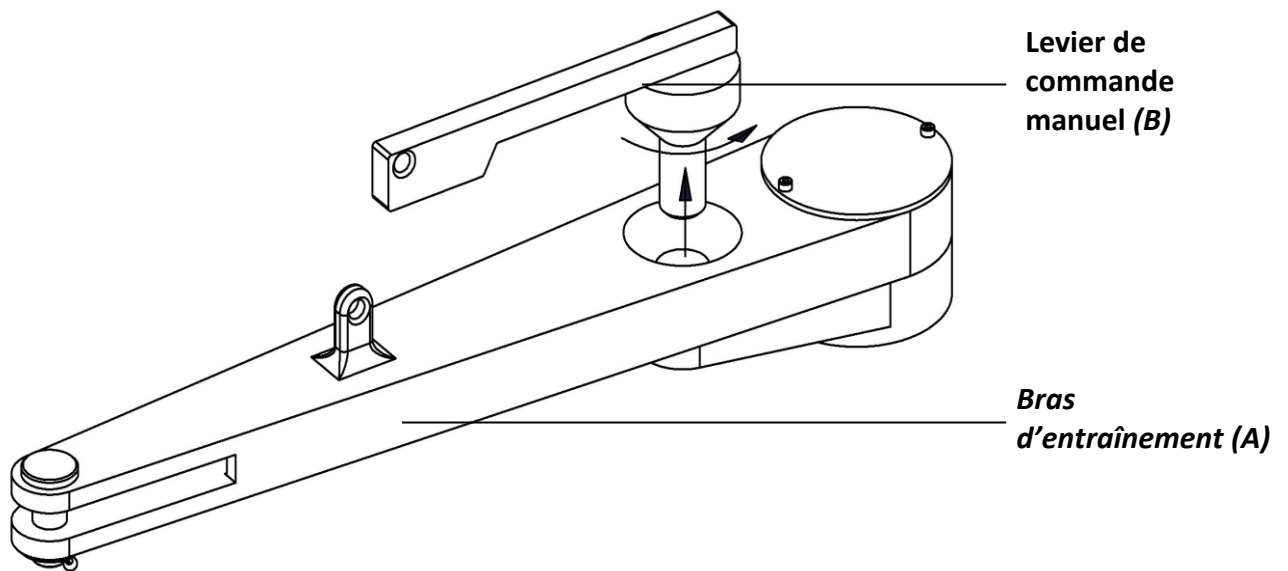
- Enlever le contre-écrou (3) et tourner le boulon de réglage (4) jusqu'à ce que le portail puisse être arrêté manuellement.
- En tournant le boulon (4) vers la droite, on obtient une augmentation du moment de glissement; en tournant vers la gauche on obtient une diminution.
- Après le réglage de l'accouplement à friction, il faut serrer le contre-écrou (3).

Le boulon de réglage doit être maintenu en place avec une clé de 13, de sorte que le moment de glissement obtenu ne puisse être modifié par la fixation du contre-écrou.



5. Ouverture du portail en cas de coupure du courant

Tourner le levier de commande manuel (B) dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, l'écartier du bras d'entraînement (A) et l'enlever. Le battant peut alors être déplacé manuellement. Pour remettre le battant en entraînement électrique, il faut procéder en sens inverse. Tout d'abord, remettre le battant dans position initiale. Remettre ensuite le levier de déblocage manuel (B) et tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la position dans le prolongement de l'arbre d'entraînement (A). On peut éventuellement sécuriser la commande manuelle au moyen d'un cadenas.



6. Raccordement électrique

ATTENTION: toujours ôter les fusibles lors de toute intervention sur l'installation!

